1. (informative)

Relation entre la présente Norme européenne et les exigences [essentielles] / [d'interopérabilité] / […] concernées [de la directive] / [du règlement] / [de la Décision] / […] [Référence du JOUE]

La présente Norme européenne a été préparée dans le cadre d'une demande de normalisation de la Commission *[Référence complète de la demande “M/xxx” / ”C(2015) xxxx final”]* pour constituer un moyen volontaire de satisfaire aux exigences *[essentielles] / [d'interopérabilité] / […] [de la directive] / [du règlement] / [de la décision] / […] [Titre complet] [Référence du JOUE]*.

Une fois la présente norme citée au Journal Officiel de l'Union européenne au titre de *[cette directive] / [ce règlement] / [cette décision] / […]*, la conformité aux articles normatifs de cette norme indiqués dans le Tableau ZZ.1 confère, dans les limites du domaine d'application de la présente norme, présomption de conformité aux exigences *[essentielles] / [d'interopérabilité] / […]* correspondantes *[de ladite directive] / [dudit règlement] / [de ladite décision] / […]*, et de la réglementation AELE associée.

Tableau ZZ.1 – Correspondance entre la présente Norme européenne et *[l'Annexe … de] / [l'Article ou les articles … ] [de la directive] / [du règlement] / [de la décision] [Référence du JOUE]*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Exigences [essentielles] / [d'interopérabilité] / […] [de la directive] / [du règlement] / [de la décision] […]* | Article(s) / paragraphe(s)de cette EN | Observations / Notes |
|   |   |   |
|   |   |   |

[NOTE à l'attention du rédacteur, qui sera supprimée avant la publication:

Ce tableau permet de répertorier tous les cas possibles et d'indiquer, pour chaque cas, la façon d'établir et de fournir une correspondance détaillée:

• pour signaler la correspondance avec un énoncé général ‘toutes les exigences sont remplies’ en satisfaisant à ‘tous les articles (ou à ceux indiqués)’ (dans ce cas, le tableau ne contient qu'une seule ligne);

• pour signaler une correspondance plus détaillée (dans ce cas, le tableau contient autant de lignes que nécessaire).]

**AVERTISSEMENT 1**: La présomption de conformité s'applique tant que la présente Norme européenne est citée dans la liste publiée au Journal Officiel de l'Union européenne. Les utilisateurs de la présente norme sont invités à consulter fréquemment la liste la plus récente publiée au Journal Officiel de l'Union européenne.

**AVERTISSEMENT 2**: D’autres textes législatifs de l'Union peuvent être applicables au(x) produit(s) / *[service(s)] / […]* relevant du domaine d’application de la présente Norme.